

Technicien Laboratoire : Prélèvement/Analyse Amiante

Activités Connexes : Situations Autres : 11. 27.26

Codes : **NAF** : 71.20 B ; **ROME** : H1503 ; **PCS** : 628f ; **NSF** : 220m

Les informations fournies sont indicatives, sans caractère obligatoire, et n'ont aucune valeur légale

Situation Travail

Effectue : la recherche et l'identification des variétés de fibres d'amiante dans les matériaux manufacturés ou naturels ; les mesurages des niveaux d'empoussièrement (sur opérateur, et environnemental) , ainsi que les analyses en laboratoire (traitement physique par broyage ou traitement chimique par acide)



Les procédés de prélèvement d'amiante sont strictement encadrés par la réglementation française (Code du travail , normes NF X 46-020 et NF X 46-021),



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

Les laboratoires sont accrédités par le Comité français d'accréditation (Cofrac)

Le préleveur et le technicien de laboratoire peuvent être potentiellement exposés **aux fibres d'amiante**, ils doivent être formés en SS4

Le risque amiante ne doit pas occulter les risques liés aux autres produits chimiques

- ✓ Le préleveur peut être exposés à des agents chimiques dangereux comme la silice cristalline, le plomb, les hydrocarbures aromatiques polycycliques, etc.
- ✓ Le technicien de laboratoire est aussi exposé à différents produits chimiques utilisés lors des phases de traitement, et de préparation des échantillons, tels que :
 - **Des solvants** : acétone ; butanone (ou méthyléthylcétone, MEK) ; chloroforme ; éthanol l'éthylènediamine ; la N-méthyl-2-pyrrolidone (NMP) ; le N,N-diméthylformamide (DMF) le tétrahydrofurane (THF) ; le toluène(hydrocarbure aromatique)

La plupart des solvants organiques provoque des troubles neurologiques portant en particulier sur les fonctions cognitives (troubles de mémoire, ralentissement psychomoteur, troubles de la dextérité et de l'attention, etc.) lors d'expositions répétées à des doses élevées.

Ils peuvent aussi induire des effets cutanés : sécheresse de la peau et dermatites d'irritation.

Spécifiquement, le chloroforme et le toluène peuvent provoquer des atteintes hépatiques et rénales : ce dernier peut aussi provoquer des lésions des cellules auditives aggravées par l'exposition concomitante au bruit.

Certains solvants utilisés présentent aussi des effets toxiques pour la reproduction présumés (N-méthyl-pyrrolidone, N-N-diméthylformamide) ou suspectés (chloroforme, toluène) ou des effets cancérogènes suspectés (chloroforme, tétrahydrofurane).

- **Des alcools** : , cétones, hydrocarbures aromatiques, éthers, hydrocarbures halogénés) (alcools, cétones, hydrocarbures aromatiques, éthers, hydrocarbures halogénés),
- **Des acides** (chlorhydrique, acétique, sulfurique)
- **Des bases** : (hydroxyde de sodium)
- **Des gaz** : (oxygène, azote liquide)
- **Des produits spécifiques** ; nécessaires lors des analyses, tels que *les solutions, étalons d'indice de réfraction* (utilisés comme révélateur colorimétrique des fibres par microscopie optique), certains de ces mélanges sont classés dangereux pour la santé, notamment en raison d'irritations cutanée, oculaire et respiratoire.



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

L'utilisation de nombreux produits chimiques inflammables (éthylènediamine, éthanol, acétone, butanone, THF, toluène) engendre ***un risque d'incendie et d'explosion***

Pour ses missions de prélèvement doit se munir :

- ✓ **EPI** :
- Combinaison jetable à usage unique (type 5 ou 6 selon la norme EN ISO 13982-1).
- Gants nitrile ou néoprène.
- Appareils de protection respiratoire individuels, à ventilation libre, à ventilation assistée ou à adduction d'air, couvrant toutes les situations de travail auxquelles il peut être exposé, avec des filtres anti-aérosols de classe P3, voire des filtres combinés en cas d'exposition à d'autres polluants
- Chaussures de sécurité ,ou sur-chaussures jetables.
- D'autres EPI justifiés par la configuration , ou la nature de l'intervention tels : qu'un casque,un gilet haute visibilité, etc.

A l'issue de la mission, jette les EPI et déchets dans des filières agréées (centres de traitement amiante).

✓ **Matériel spécifique :**

- Sacs étanches pour déchets amiante (marqués "Amiante - Danger").
- Ruban adhésif large pour sceller les sacs.
- Kit de prélèvement (couteau, pince, spatule, etc.).
- Flacons ou sachets stériles pour échantillons (étiquetés et scellés).
- Appareil photo pour documenter l'état des lieux avant/après prélèvement.

1/ Prélève des matériaux :

Soit friables (flocages, calorifugeages) :

- Prélève un échantillon représentatif (environ 1 à 5 g) en grattant délicatement la surface avec un couteau , ou une spatule.

-Évite de générer des poussières (en utilisant un aspirateur équipé d'un filtre HEPA si nécessaire)

-Nettoie les lieux de prélèvement, **sans jamais balayer , ni utiliser de l'air comprimé**, afin de ne pas contaminer l'environnement

-Place l'échantillon dans un sachet étiqueté (date, lieu, type de matériau, nom du préleveur).



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Soit non friables (dalles, plaques, etc.) selon la norme NF X 46-020

-Découpe un morceau de 2x2 cm à l'aide d'un couteau ou d'une scie (avec aspiration des poussières).

-Nettoie la zone autour du prélèvement avec un chiffon humide pour éviter la dispersion de fibres.

-Conditionne l'échantillon dans un sachet hermétique.

2/ Prélève l'air pour mesurer l'empoussièrement selon la norme NF X 43-050 :

- Utilise une pompe de prélèvement autonome ou sur secteur munie d' un filtre en ester de cellulose (diamètre 25 mm, porosité 0,8 µm).
- Débit de prélèvement : 1 à 2 L/min pendant 2 à 8 heures
- Analyse le filtre en laboratoire par microscopie électronique à transmission (MET) ou microscopie optique à contraste de phase (MOCP).

3 / Conditionne et étiquète les échantillons et les filtres:

✓ Échantillons solides :

Double emballage (sachet + boîte rigide) avec étiquette indiquant :

- Date et heure du prélèvement.
- Localisation précise (bâtiment, pièce, type de matériau).
- Nom du préleveur et de l'organisme.
- Mention "Amiante Danger, ne pas ouvrir".

✓ Filtres d'air :

- Les place dans une boîte de Pétri stérile , ou un sachet scellé.
- Les conserve à l'abri de la lumière , et de l'humidité avant analyse.

4 / Les transporte vers le laboratoire :



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

- Utilise une glacière ou une caisse sécurisée pour éviter les chocs
- .Respecte la chaîne du froid si nécessaire (pour certains types d'analyses).
- Transmet une fiche de renseignements au laboratoire (contexte, type de matériau, suspicions, etc.).

5 / Le technicien effectue les analyses en laboratoire :

- Microscopie optique à contraste de phase (MOCP) : pour les matériaux massifs (dalle, plaque) , **en pourcentage massique d'amiante** , selon la **norme NF X 46-021**
- Microscopie électronique à transmission (MET) : pour les fibres d'amiante dans l'air ou les matériaux friables (norme NF X 43-050), **en fibres par litre (F/L) pour l'air**.
- Diffraction des rayons X (DRX) : pour confirmer la nature minéralogique de l'amiante (chrysotile, crocidolite, etc.).

Pour les prélèvements d'air, l'analyse nécessite un transfert des fibres d'amiante du filtre de prélèvement, vers une grille spécifique de microscopie électronique.

Le filtre de prélèvement est calciné ; les résidus de calcination contenant les éventuelles fibres d'amiante sont récupérés, parfois traités chimiquement à l'acide.

Après filtration et piégeage entre deux couches de carbone, les fibres sont transférées sur au minimum deux grilles de microscopie électronique par un procédé de dissolution au solvant.

Les grilles sont enfin observées par META

En Savoir Plus :

Laboratoires de prélèvements et d'analyses d'amiante ; évaluation et prévention des risques chimiques ED 6549 INRS 09/2025

Exigences

- Acuité Auditive Adaptée /Poste : environnement bruyant chantier ,
- Capacité Réflexion /Analyse :
- Coactivité : chantier
- Conduite : VUL
- Contrainte posturale : penché en avant, accroupi
- Esprit sécurité
- Intempérie : pluie, vent, brouillard sur chantier
- Mobilité physique
- Multiplicité lieux de travail
- Port EPI indispensable :
- Sens Responsabilités :



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

- Température extrême : forte chaleur, grand froid déplacement chantier
- Travail proximité voies circulées :
- Travail Seul
- Travail galerie / tunnel
- Vision adaptée au poste : champ visuel, appréciation des distances

Accidents Travail

Recherche fiche de sinistralité pour une activité professionnelle, identifiée par son code NAF sur 5 caractères

- Agression agent thermique : calcination des filtres
- Agression agent chimique : projection, inhalation
- Emploi machines dangereuses : burineur marteau piqueur pour découpe chaussée, ...
- Chute plain-pied : dénivellation, surface glissante
- Explosion : vapeur solvants aromatiques : toluène...
- Incendie : atmosphère, produits inflammables : utilisation d' éthylène diamine, éthanol, acétone, butanone, THF, toluène...)

- Projection particulaire
- Renversement par engin ou véhicule : chantier, voie circulée
- Risque routier

Nuisances

- Bruit : >81dBA (8h), crête > 135 dB(C) déclenchant action prévention : broyage
- Vibration : mains-bras >2,5 m/s² (8h) : déclenchant action prévention : burineur, marteau
- Poussière Fibre Minérale Naturelle : amiante ;
- Poussière Silice Cristalline :
- Solvants : acétone ; butanone (ou méthyléthylcétone, MEK) ; chloroforme ; éthanol ; l'éthylènediamine ; la N-méthyl-2-pyrrolidone (NMP) ; le N,N-diméthylformamide (DMF), tétrahydrofurane (THF)
- Hydrocarbure Aromatique Pétrolier / solvant organique: toluène,

Maladies Professionnelles

Ctrl et un clic sur le numéro, le tableau MP s'ouvre :



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels (42)
- Affections provoquées par les vibrations et les chocs : affections ostéoarticulaires, troubles angioneurotiques, atteintes vasculaires palmaires (69)
- Affections engendrées par les solvants organiques à usage professionnel : syndrome ébrieux ou narcotique, dermites, conjonctivites irritatives, eczémas, encéphalopathies (84)
- Affections provoquées par les hydrocarbures aliphatiques halogénés : troubles cardiaques aigus hyperexcitabilité, hépatites aigues cytolytiques, néphropathies tubulaires, poly neuropathies (12)
- Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène et les xylènes : dégraissant (4 bis)
- Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques : dermite eczématiforme (49)
- Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques : rhinite, asthme (49 bis)
- Affections consécutives à l'inhalation de silice : pneumoconiose, sclérodermie, cancer broncho-pulmonaire : essai Los Angeles, quartage, granulométrie... (25)
- Affections professionnelles consécutives à l'inhalation poussières d'amiante (30)

- Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation poussières d'amiante **(30 bis)**
- Cancers du larynx et ovaire provoqués par l'inhalation de poussières d'amiante **(30 ter)**-

Mesures Préventives

*Un clic sur un des items des Mesures Préventives, ouvre **sur le chapitre correspondant** du Guide Bonnes Pratiques Prévention BTP*

MESURES ORGANISATIONNELLES :

Principes Généraux Prevention/Recommandations CNAM

Document Unique Evaluation Risques Professionnels (DUERP)/Aides Financières CARSAT/ANACT

Ambiance Thermique Elevée : étuvage

Amiante : carottage d'enrobé ancien amianté

Atmosphère Explosive ATEX : utilisation produits solvantés

Autorisation Conduite/Formation



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

Bordereau Suivi Déchets Dangereux : BSDD ; BSDA ;BSFF

Bruit

Climat & Risques Professionnels

Fiche Données Sécurité (FDS)

Normalisation Qualité/Hygiène/Sécurité/Environnement(QHSE)

Organisation Premiers Secours

Prevention Pratiques Addictives en Milieu Travail

Rayonnements Ionisants : Rayonnement γ ; utilisation appareil gammagraphie

Repérage Amiante/Plomb avant travaux(RAT) :lors carottage **nouvelle norme NFX 46-102 11/2020 : infrastructures de transport** (enrobés amiantés)

Risque Chimique ACD CMR Nanomatériaux Perturbateurs Endocriniens Biocides:
hydrocarbures aromatiques : toluène, xylène ; hydrocarbures halogénés chlorés :
(perchloréthylène à substituer si possible **PE**)

Risque Electrique : en laboratoire

Risque Routier Transport Personnels/Matériels :Véhicule Utilitaire léger & VL

Sécurité Incendie

Télétravail/Visioconférence : rédaction rapports

Températures Extrêmes

Travaux Interdits/Règlementés Jeunes Ages au moins 15 ans moins18 ans

MESURES TECHNIQUES :



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

Amiante : intervention Matériaux Amiantés (Sous-Section 4) : carottage sur enrobé ancien amianté

Balisage Périmètre Sécurité Chantier Provisoire Fixe/Mobile : lors opération carottage enrobés amiantés

Bruit

Chute Plain-Pied

Déchets Gestion : cf. Déchets laboratoire industrie routière

Lutte Incendie.

Manutentions Manuelles/TMS :Aides

Organisation Premiers Secours

Poly Exposition- Exposome /Surveillance Biologique Exposition Professionnelle/IBE

Contraintes posturales et physiques (bruit ; vibrations mains bras ; rayonnements non ionisants UV, ionisants : Rayonnement γ ; travaux en extérieur) ; risques chimiques : hydrocarbures aromatiques : toluène, xylène ; hydrocarbures halogénés chlorés : perchloréthylène) ; poussières silice amiante

Poussières/Fumées/Gaz/Vapeurs : **cf. item laborantin TP**

Rayonnements Ionisants

Risque Chimique: Stockage/Etiquetage/Mesurage Atmosphérique/ Surfactive

Signalisation/ Balisage Sante Sécurité Travail : en laboratoire

Vérification /Maintenance Equipements Travail /Installations Electriques/EPI

MESURES HUMAINES :

Accueil Nouveaux Embauches/ Intérimaires

Information Risques Sante Sécurité Salaries



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Equipements Protection Individuelle (EPI)/Exosquelettes : port d'une protection respiratoire de type P3 et autres EPI imposés au laboratoire (protection auditive, lunettes, gants, etc.).

Equipements Protection Individuelle Amiante(EPI) :

Fiche Exposition Amiante

Formation Amiante. Sous-section 4

Formation/Maintien-Actualisation Compétences (MAC-SST)

Formation Utilisation Matériels Lutte Incendie

Habilitation Electrique: **BS** peut réaliser des opérations simples d'ordre électrique (professionnel non-électriciens du BTP) : **Carnet de prescriptions de sécurité électrique pour le personnel du BTP habilité BS guide OPPBTP mise à jour 06/2024**

Hygiène Corporelle/Vestimentaire :

Information/Sensibilisation Bruit.

Copyright (©) : Tous droits réservés Prévention Gagnante BTP

Information Sensibilisation Hygiène Vie

Information/Sensibilisation Rayonnements Naturels (UV) : mesures environnementales

Notice Poste/Informations CMR/ACD

Passeport Prevention

Sensibilisation Risque Routier

Suivi Individuel Préventif Santé

❖ **Modalités Suivi Prise en charge Surveillance Santé**

OBJECTIFS :

Les SPSTI doivent rendre la prévention en santé au travail accessible, et adaptée aux besoins réels des entreprises, en : :

- **Informant** : sur les facteurs de risques des métiers , et en sensibilisant sur les moyens de prévention collectifs et individuels
- **Traçant** les expositions professionnelles ++
- **Prévenant ++ et dépistant** les maladies professionnelles ou à caractère professionnel susceptibles de résulter de diverses activités professionnelles **(actuelles et passées)**
- **Préservant** la santé physique et mentale (RPS) tout au long du parcours professionnel, afin de prévenir, ou réduire l'usure au travail
- **Contribuant** au maintien dans l'emploi : en anticipant la désinsertion professionnelle (cellule dédiée dans le SPSTI, visite de pré reprise, visite de mi-carrière ; rendez-vous de liaison entre salarié et employeur ...)
- **Participant** à des actions de promotion de la santé : liés au mode de vie : hygiène alimentaire, sommeil, sédentarité, bénéfices de la pratique sportive , conduites addictives ..., pratiquer les vaccinations nécessaires , participer à des campagnes de dépistage ...
- **Informant** sur les modalités de suivi l'état de santé : sur la possibilité à tout moment, de bénéficier d'une visite à la demande avec le médecin du travail (aussi bien par le salarié , que par l'employeur) .

Ce qui nécessite :

- ✓ Une simplicité d'accès aux différents dispositifs
- ✓ Une bonne réactivité dans les situations sensibles
- ✓ Une cohérence entre les différents acteurs

C'est ainsi que **la culture prévention** entrera réellement dans les organisations

Poly exposition ANSES / PST3 : 09/2021

- ✓ **Profil C** : bruit, risques chimiques et contraintes posturales
- ✓ **Profil H** : risques physiques , chimiques, et thermiques

Profils homogènes de travailleurs poly exposés PST3 ANSES, SPF, DARES 09/2021

Risques Particuliers :

Nécessitent une connaissance précise des tâches effectuées par le salarié, et de l'environnement de travail où se déroule l'activité.

- Poussière fibre minérale naturelle : amiante CMR cat **1A UE** :
- Travaux exposant à la poussière de silice cristalline inhalable issue de procédés de travail : CMR cat 1 A **depuis le 01/01/2021**: au sens de l'**article R. 4412-60 du code du travail**
Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020 :
- Des solvants utilisés peuvent présenter des effets toxiques pour la reproduction présumés (N-méthyl-pyrrolidone, N-N-diméthylformamide) ou suspectés (chloroforme, toluène) ou des effets cancérogènes suspectés (chloroforme, tétrahydrofurane).

Risques Autres :



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

- ✓ **Contraintes physiques intenses** :
- Exposition sonore : Bruit >81DbA(8h), crêtes > 135 dB (C)déclenchant action prévention
- ✓ **Agents chimiques dangereux** :
- **Alcools** : , cétones, hydrocarbures aromatiques, éthers, hydrocarbures halogénés)
(alcools, cétones, hydrocarbures aromatiques, éthers, hydrocarbures halogénés),
 - **Acides** (chlorhydrique, acétique, sulfurique)
 - **Bases** : (hydroxyde de sodium)
 - **Gaz** : (oxygène, azote liquide)
 - **Produits spécifiques** ; nécessaires lors des analyses, tels que *les solutions, étalons d'indice de réfraction*

Examens Complémentaires/Mesures Conseillés

Dépendent : de l'exposition actuelle et passée selon les nuisances ; des poly expositions ; de l'environnement de travail (pics exposition ,travaux en milieu confiné, Co exposition... ; de la protection du salarié (**collectif, individuel**).

Important : même si les recommandations de la HAS ne sont pas des normes juridiques au sens strict, elles deviennent opposables en pratique , notamment en matière de responsabilité médicale.

Le juge évalue la conformité de la conduite du médecin aux « données acquises de la science » ; les recommandations de la HAS constituent la principale référence pour définir ces « données acquises »

Si le médecin s'en écarte sans justification, le juge peut considérer qu'il a commis une faute

❖ **Bruit :**

- **Echoscan**, (mesure rapide non invasive et objective, car ne nécessite pas la participation active du salarié) **permet d'évaluer la fatigue auditive**, avant qu'une perte auditive ne se soit installée (pas de nécessité d'une cabine) ; c'est un outil complémentaire de l'audiométrie, il doit se positionner en amont de celle-ci.

Echoscan Audio, outil de diagnostic auditif Prévenir l'apparition de la surdité professionnelle INRS mise à jour 11/2023

L'EchoScan Audio et les produits chimiques vidéo INRS 06/2021



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique

Audiométrie : quand la souffrance auditive est déjà installée, permet de suivre son évolution, si aucune mesure préventive n'a été mise en place, (périodicité, selon le protocole mis en place par le médecin du travail).

Lors du **suivi en santé au travail** du salarié , prendre en compte les **effets ototoxiques potentiels**

Une attention particulière doit être portée au **suivi de l'audition** dans les situations de poly exposition

- **Certaines substances chimiques sont considérées comme des agents ototoxiques potentiels**, à des concentrations qu'il est possible de rencontrer en milieu professionnel.

Solvants organiques (styrène, **toluène**, **xylène**, éthylbenzène, chlorobenzène, trichloroéthylène, n-hexane, n-heptane, disulfure de carbone et mélanges de solvants) ;

- **Certains médicaments sont aussi ototoxiques** (certains antibiotiques, diurétiques , anti tumoraux)

Le FIOH (institut finlandais santé travail) recommande l'utilisation d'un équipement de **protection individuelle antibruit** dans les situations où le niveau d'exposition à ces substances est > 10% de la valeur limite d'exposition professionnelle, et le niveau de bruit est ≥ 75 dB (A).

❖ **TMS Membres supérieurs** : prélèvement, éprouvette (15 à 20 kg)

Protocole d'examen clinique pour le repérage des TMS ... **Santé publique France mise à jour 10/2019**

❖ **Nuisances chimiques** :

Salarié affecté à des travaux l'exposant à des agents chimiques dangereux pour la santé « *En fonction de l'évaluation des risques* » peut faire l'objet d'examens complémentaires prescrits par le médecin du travail, afin de vérifier qu'il ne présente pas de contre-indication médicale à ces travaux.

L'opérateur peut être exposé **simultanément à plusieurs produits chimiques potentiellement dangereux pour la santé** ; il est nécessaire d'évaluer les risques liés à la combinaison de ces expositions.



Poly expositions chimiques massives et diffuses : une réalité méconnue INRS 12/2020

Surveillance Biologique Exposition Professionnelle Risques Chimiques

❖ **Surveillance Biologique Exposition Professionnelle Risques Chimiques**

❖ **Perturbateurs endocriniens : nombreux solvants**

Il est interdit d'affecter ou de maintenir les femmes enceintes et les femmes allaitant à des postes de travail les exposant aux perturbateurs endocriniens identifiés comme toxiques pour la reproduction (substances CMR classées 1A, 1B ou H 362 par le règlement CLP).

(article D. 4152-10 du Code du travail).

- ✓ Recueillir les données médicales potentiellement en lien avec les expositions et si nécessaire orienter vers un spécialiste par exemple en cas de :
 - Maladies métaboliques
 - Cancers hormono-dépendants : tumeurs et cancer du sein, cancer de l'utérus, cancer des ovaires, cancer des testicules et cancer de la prostate.
 - Difficultés de conception (hommes et femmes), fausses couches, prématurité...
 - Pathologies gynécologiques (endométriose) et obstétricales

Adapter le suivi médical sous protocole pour les IDEST, au vu des expositions, en accord avec le médecin du travail.

Concernant la surveillance biologique des expositions (IBE) , plusieurs indicateurs sont à ce jour disponibles dans la base de données BIOTOX de l'INRS

❖ **Suivi Exposition Silice :**

Arrêté du 26 /10/2020 : fixant la liste des substances, mélanges et procédés cancérogènes au sens du code du travail JO 01/11/2020

❖ **Rechercher :**

BPCO :tabagisme /Exposition professionnelle

Effet synergique du tabagisme et de l'exposition professionnelle pour le risque de survenue de BPCO.

Hors tabac, plusieurs études scientifiques estiment *à environ 15% la part des BPCO d'origine professionnelle : (VPGF):source ANSES 11/:2025*

BPCO : une maladie respiratoire au lien avéré avec de multiples expositions professionnelles ANSES 11/2025

❖ **Suivi Exposition Amiante :**



Un auto-questionnaire de repérage de situations exposantes à l'amiante peut être utilisé pour les visites d'embauche de salariés dont ce n'est pas le premier emploi , visites de mi- carrières, visites de fin de carrière

**Auto-questionnaire de repérage de situations de travail exposantes à l'amiante
PRST 4 Auvergne Rhône Alpes 2024**

❖ **Veiller à une bonne hygiène de vie :**

1/ A un Poids Corporel normal (IMC cible de 18.5 à 24.9 kg/m2) : **Calcul IMC**

2/ A un bon équilibre alimentaire

L'essentiel des recommandations sur l'alimentation Santé Publique France

Alimentation de l'adulte : des repas équilibrés au fil de la semaine :Ameli 02/2025

Grâce à la normalisation du poids corporel, on note très souvent une amélioration du risque cardiovasculaire

3/ Au risque de complications métaboliques et cardiovasculaires :

- Elevé à partir d'un tour de taille supérieur ou égal à 94 *cm chez l'homme* ; et supérieur ou égale à 80 *cm chez la femme*

Copyright (© : Tous droits réservés Prévention Gagnante BTP

- Significativement élevé à partir d'un tour de taille de ≥ 102 cm *chez l'homme* ; ≥ 88 cm *chez la femme*.

4/ A un bon sommeil : rechercher un déficit et /ou des troubles du sommeil, un état de fatigue

Test de Pichot Brun est un auto-questionnaire de 24 items avec une échelle de Lickert, pour évaluer le sentiment de fatigue, et apprécier l'importance de ses répercussions au quotidien

10 recommandations pour bien dormir : Institut national sommeil & vigilance (INSV)

Risque malaise au travail Evaluation Risque Cardio Vasculaire

Recherche consommation Substances Psychoactives :

Travail de nuit

Vaccinations

Examens Dépistage Santé

Visite médicale mi-carrière

Téléconsultation



PREVENTION GAGNANTE BTP

Performance Economique

Actions sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent au départ à la retraite du salarié

Visite fin carrière Suivi Post Exposition Suivi Post Professionnel

Technicien Laboratoire : Prélèvement/Analyse Amiante (SPE/SPP):

- ✓ Amiante **(30) ; (30 bis), (30 ter)**
- ✓ Travaux exposant à la poussière de silice cristalline inhalable issue de procédés de travail : CMR cat 1 A **(25)**
- ✓ CMR autres :

❖ **Autres nuisances ayant des effets différés potentiels :**

- Agents chimiques dangereux++,
- Bruit : Audiométrie de fin de carrière



PREVENTION GAGNANTE BTP
Performance Economique